

DEMANDE D'OPÉRATION(S) : STOP-LOSS RELATIF ET SÉCURISATION DES PLUS-VALUES POUR UN CONTRAT PERIN, PERP OU MADELIN

Le soussigné, ci-après désigné adhérent, demande à effectuer l'opération suivante sur le contrat.

Nom du contrat : _____ Numéro du contrat : _____

ADHÉRENT

Monsieur Madame Nom : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Département de naissance : _____

Ville/Pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Email : _____

STOP-LOSS RELATIF ET SÉCURISATION DES PLUS-VALUES ⁽¹⁾

Les options stop-loss relatif et sécurisation des plus-values peuvent être positionnées simultanément sur un contrat. Elles peuvent être utilisées ensemble sur un même support, ou séparément sur des supports différents.

Stop-loss relatif : si le capital net investi sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) atteint le seuil de moins-value fixé par l'adhérent, **la totalité** de ce capital net investi est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La moins-value s'entend de la différence, sur le(s) support(s) concerné(s), entre la valeur du capital au jour de la constatation et **la plus haute valeur du capital depuis la mise en place de l'option.**

Sécurisation des plus-values : si le capital net investi sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) atteint le seuil de plus-value fixé par l'adhérent, la plus-value constatée est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option.

Les supports d'arrivée peuvent être différents pour chacune des options.

Les frais éventuels générés par ces options sont indiqués dans les conditions contractuelles de votre contrat.

TYPE D'OPÉRATION

	STOP-LOSS RELATIF	SÉCURISATION DES PLUS-VALUES
Mise en place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modification (<i>annule et remplace mes (nos) choix précédents sur cette option</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suppression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Ces options peuvent être combinées. Toute combinaison avec une autre option d'arbitrages programmés est impossible. Ces options sont incompatibles avec le nantissement du contrat ou avec une avance en cours sur le contrat. Elles sont compatibles avec l'option "Rachats partiels programmés" à la condition exclusive qu'ils soient effectués au prorata des supports présents au moment de chaque rachat.

(2) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement des conditions contractuelles ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, selon le support, aux annexes complémentaires de présentation ou aux Informations Spécifiques remis lors du premier investissement sur le support concerné et disponibles auprès de votre intermédiaire.

DÉCLARATION DE L'ADHERENT / INFORMATIONS

"Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des conditions contractuelles comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans l'un et (ou) l'autre des documents suivants : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), note détaillée, annexe complémentaire de présentation.

Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années".

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir - Service Conseil - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr.

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à : _____ le : _____ Signature de l'adhérent précédée de la mention "Lu et approuvé"	Opération présentée par : Signature du distributeur de votre contrat :
---	--

**MERCI D'ADRESSER L'ORIGINAL DE CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ, DATÉ ET SIGNÉ À SURAVENIR.
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.**